



**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**HOPITAUX DE PARIS**

**N° Spécial**

**05 Septembre 2019**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial Hôpitaux de Paris  
du 05 Septembre 2019**

**SOMMAIRE**

<b>Avis</b>	<b>Date</b>	<b>HOPITAUX DE PARIS</b>	<b>Page</b>
	05.09.2019	Avis de recrutement au sein des Hôpitaux de Beaujon, Bichat-Claude-Bernard, Bretonneau, Adélaïde-Hautval et Louis Mourier.	3
	05.09.2019	Avis de recrutement au sein des Hôpitaux de Beaujon, Bichat-Claude-Bernard, Bretonneau, Adélaïde-Hautval et Louis Mourier.	6

A publier au RAA de la Préfecture  
De Paris,  
Des Hauts de Seine,  
Du Val d'Oise,  
Au sein des sites et dans tous les sites de l'AP-HP  
**Du 06 septembre 2019 au 06 novembre 2019  
inclus.**

*Cet avis doit faire l'objet de la plus large diffusion possible au sein de  
chaque site de l'AP-HP*

**AVIS DE RECRUTEMENT**  
**AU SEIN DES HOPITAUX DE BEAUJON / BICHAT-CLAUDE-BERNARD / BRETONNEAU /  
ADELAÏDE-HAUTVAL ET LOUIS MOURIER**

**DE 25 POSTES**  
**D'ADJOINT ADMINISTRATIF HOSPITALIER DE 2EME CLASSE**  
**au titre de 2019**

*Application du Décret n°2016-1704 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des corps des personnels administratifs  
de la catégorie C de la fonction publique hospitalière*

○ **Fonctions assurées**

Les adjoints administratifs hospitaliers sont chargés de tâches administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de dispositions législatives ou réglementaires. Ils peuvent également être chargés de fonctions d'accueil et de secrétariat et être affectés à l'utilisation des matériels de communication.

○ **Conditions à remplir**

**Réunir les conditions générales d'accès à la fonction publique, notamment :**

- ↳ Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ;
- ↳ Jouir de ses droits civiques en France ou dans l'Etat dont le candidat est ressortissant ;
- ↳ Ne pas avoir au bulletin n°2 du casier judiciaire de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions ; ou ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions pour les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France ;

- ↳ Se trouver en position régulière au regard du code du service national en France ou en position régulière au regard des obligations de service national de l'Etat dont ils sont ressortissants ;
- ↳ Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

### ○ Formalités à accomplir

**Le dossier de candidature est à envoyer en 3 exemplaires. Il doit comporter obligatoirement :**

- ↳ Une lettre de candidature sur le site où les emplois sont ouverts ;
- ↳ Un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés et en précisant la durée ;
- ↳ Une copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- ↳ Un justificatif de tous les services accomplis ou des emplois occupés notés sur le curriculum vitae ;
- ↳ Une enveloppe timbrée au tarif rapide en vigueur, portant les noms, prénom et l'adresse du candidat pour l'informer du résultat de la sélection.

### ○ Date limite de candidature

Au plus tard le **06 novembre 2019** par envoi postal exclusivement (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous :

**Direction des Ressources Humaines  
Commission de Sélection – Adjoint Administratif de 2<sup>ème</sup> classe  
HOPITAL BEAUJON  
100 Boulevard du Général Leclerc  
92 118 CLICHY Cedex**

### ○ Sélection des candidats sur dossier

Une commission de sélection composée de trois membres examinera les dossiers de candidature et retiendra des candidats qui seront invités à se présenter à une audition publique. La liste des candidats sélectionnés pour l'audition sera affichée dans les mêmes conditions que le présent avis.

Les candidats recevront :

- soit une convocation à un entretien avec la commission ;
- soit une lettre leur signifiant que la commission ne les a pas retenus.

### ○ Calendrier des auditions

Les auditions se dérouleront **du jeudi 28 novembre au vendredi 13 décembre 2019 inclus.**

○ **Liste des candidats déclarés aptes à un recrutement**

A l'issue de l'audition, la commission arrête par ordre d'aptitude la liste des candidats qu'elle déclare apte à un recrutement, en prenant en compte notamment des critères professionnels. La liste des candidats déclarés aptes sera affichée dans les mêmes conditions que le présent avis.

La liste demeure valable jusqu'à la date du recrutement suivant.

○ **Recrutement, nomination et affectation**


Après vérification des conditions requises pour l'entrée dans la fonction publique et l'avis favorable du médecin du travail, les candidats déclarés aptes sont nommés et affectés par le directeur du site, comme stagiaires de la fonction publique hospitalière.

**Les nominations interviendront dans le respect de l'ordre d'aptitude au fur et à mesure de la vacance des emplois ouverts à recrutement par le présent avis.**

*Le 05 septembre 2019,*

**IBEGAZENE Samia**

Directrice Adjointe des Ressources Humaines AP-HP.Nord – Université de Paris

  
AP-HP Nord Université de Paris  
Samia IBEGAZENE  
Directrice des Ressources Humaines  
Bichat Beaujon Louis Mourier

A publier au RAA de la préfecture

De Paris,

Des Hauts de Seine,

Du Val d'Oise,

Au sein des sites et dans tous les sites de l'AP-HP

**Du 06 septembre 2019 au 06 novembre 2019  
inclus.**

*Cet avis doit faire l'objet de la plus large diffusion possible au sein de  
chaque site de l'AP-HP*

## **AVIS DE RECRUTEMENT**

### **AU SEIN DES HOPITAUX DE BEAUJON / BICHAT-CLAUDE-BERNARD / BRETONNEAU / ADELAÏDE-HAUTVAL ET LOUIS MOURIER**

#### **DE 8 POSTES**

#### **D'AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIÉ au titre de 2019**

*Application du Décret n°2016 – 1707 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des personnels de la filière ouvrière et  
technique de la catégorie C de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris.*

#### **○ Fonctions assurées**

Les agents d'entretien qualifiés sont appelés à exécuter des travaux ouvriers notamment des fonctions en vue d'assurer l'entretien, le nettoyage des locaux communs dans le respect de l'hygiène hospitalière et de la sécurité.

#### **○ Conditions à remplir**

**Réunir les conditions générales d'accès à la fonction publique, notamment :**

- ↳ Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ;
- ↳ Jouir de ses droits civiques en France ou dans l'Etat dont le candidat est ressortissant ;
- ↳ Ne pas avoir au bulletin n°2 du casier judiciaire de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions ; ou ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions pour les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France ;
- ↳ Se trouver en position régulière au regard du code du service national en France ou en position régulière au regard des obligations de service national de l'Etat dont ils sont ressortissants ;
- ↳ Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

## ○ Formalités à accomplir

**Le dossier de candidature est à envoyer en 3 exemplaires. Il doit comporter obligatoirement :**

- ↪ Une lettre de candidature sur le site où les emplois sont ouverts ;
- ↪ Un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés et en précisant la durée ;
- ↪ Une copie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- ↪ Un justificatif de tous les services accomplis ou des emplois occupés notés sur le curriculum vitae ;
- ↪ Une enveloppe timbrée au tarif rapide en vigueur, portant les noms, prénom et l'adresse du candidat pour l'informer du résultat de la sélection.

## ○ Date limite de candidature

Au plus tard le **06 novembre 2019** par envoi postal exclusivement (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous :

**Direction des Ressources Humaines  
Commission de Sélection – Agent d'Entretien Qualifié  
HOPITAL BEAUJON  
100 Boulevard du Général Leclerc  
92 118 CLICHY Cedex**

## ○ Sélection des candidats sur dossier

Une commission de sélection composée de trois membres examinera les dossiers de candidature et retiendra des candidats qui seront invités à se présenter à une audition publique. La liste des candidats sélectionnés pour l'audition sera affichée dans les mêmes conditions que le présent avis.

Les candidats recevront :

- soit une convocation à un entretien avec la commission ;
- soit une lettre leur signifiant que la commission ne les a pas retenus.

## ○ Calendrier des auditions

Les auditions se dérouleront **du jeudi 28 novembre au vendredi 13 décembre 2019 inclus.**

## ○ Liste des candidats déclarés aptes à un recrutement

A l'issue de l'audition, la commission arrête par ordre d'aptitude la liste des candidats qu'elle déclare apte à un recrutement, en prenant en compte notamment des critères professionnels.

La liste des candidats déclarés aptes sera affichée dans les mêmes conditions que le présent avis.

La liste demeure valable jusqu'à la date du recrutement suivant.

○ **Recrutement, nomination et affectation**

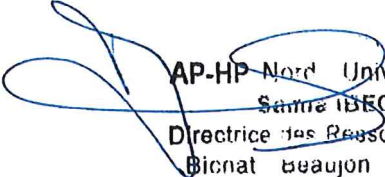
Après vérification des conditions requises pour l'entrée dans la fonction publique et l'avis favorable du médecin du travail, les candidats déclarés aptes sont nommés et affectés par le directeur du site, comme stagiaires de la fonction publique hospitalière.

**Les nominations interviendront dans le respect de l'ordre d'aptitude au fur et à mesure de la vacance des emplois ouverts à recrutement par le présent avis.**

*Le 05 septembre 2019,*

**IBEGAZENE Samia**

Directrice Adjointe des Ressources Humaines AP-HP.Nord – Université de Paris

  
**AP-HP Nord Université de Paris**  
**Samia IBEGAZENE**  
**Directrice des Ressources Humaines**  
**Bicnat Beaujon Louis Mourier**



**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles  
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>